

## **De l'analyse de risque phytosanitaire à un outil d'aide à la décision pour la hiérarchisation des organismes nuisibles : BIORRS**

C. Tayeh, X. Tassus, D. Guinehut, X. Deguercy, E. Gachet et C. Manceau

*Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), Laboratoire de la Santé des Végétaux (LSV), Unité Expertise- Risques Biologiques*

Récemment, le ministère en charge de l'agriculture a saisi l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) pour la hiérarchisation d'une liste d'organismes nuisibles (insectes, bactéries, champignons, nématodes et virus) afin de servir de base à une catégorisation telle que définie dans le code rural et de la pêche maritime. La catégorisation définit des classes d'organismes nuisibles en fonction desquelles des moyens financiers seront attribués pour la mise en œuvre de mesures de lutte (surveillance et/ou éradication par exemple). L'objectif de cette catégorisation est de prioriser le déploiement de moyens en fonction du risque et de l'impact d'un organisme nuisible.

Pour réaliser ce travail, un outil d'aide à la décision a été développé couplant une base de données à un logiciel d'analyse multicritère. Les critères utilisés sont ceux définis dans une analyse de risque phytosanitaire (ARP ; FAO Normes Internationales pour les Mesures Phytosanitaires, n°11) : risque d'introduction, d'établissement, de dissémination et impact économique, social et environnemental. D'abord, la base de données permet de collecter de façon semi-automatisée et de stocker les données scientifiques et économiques, nécessaires au renseignement des critères. Ensuite, la base de données est couplée à une interface permettant d'afficher des données préalablement saisies et de guider l'utilisateur dans la saisie des données manquantes relatives aux couples « Organismes nuisibles/Plantes-hôtes » pour alimenter la base de données. Cette base de données, au-delà de son usage dans le cadre de ce projet, sera consultable pour d'autres requêtes. Ensuite, une étape d'exploitation des données en fonction de chacun des critères, fournit une matrice exploitable par des systèmes d'analyse multicritère tel que « VISUAL PROMETHEE ». De tels systèmes permettent également des variantes d'interprétation intéressantes par la pondération des critères. L'ensemble de ce processus, grâce à un travail de croisement des données en réponses aux critères préalablement définis, permettra de hiérarchiser les 236 organismes nuisibles réglementés au niveau français et européen, objets de ce travail.

Cette démarche globale vise à la mise au point d'un outil d'aide à la décision innovant BIORRS (Biological Organisms Retrieval data and Ranking System) qui se veut objectif, générique, fondé sur des bases scientifiques solides, non figé dans le temps et adaptable pour répondre à des questions de nature diverse sur la gestion et l'impact des organismes nuisibles réglementés dans le contexte de mondialisation des échanges commerciaux des végétaux.